

# Règlement du challenge Run-for-RESC 2016

Le challenge vise à favoriser la régularité et la participation dans un esprit de convivialité. Il se déroule du 1er janvier au 31 décembre 2016 et récompensera les trois premiers de la catégorie "hommes" et les trois premiers de la catégorie "femme". Les lauréats sont mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des prix du club.

## Participation

Le challenge est ouvert à tous les membres affiliés au RESC dans le groupe "Jogging" ainsi qu'à tout autre membre du club qui en fait la demande. Les points des courses ne seront comptabilisés que si le membre s'est inscrit sous le nom du club et porte un maillot du club le jour de la compétition.

## Attribution des points

Les courses du challenge donneront des points en fonction de leur distance.

<b>Distance</b>	<b>Points</b>
moins de 10 km / interclubs / relais	20 points
$10 \leq \text{km} < 20$	30 points
$20 \leq \text{km} < 30$	40 points
30 km et au delà	50 points

Les points sont attribués en fonction de la place. Cela signifie que le premier du club à la course aura les points maximum donnés dans le tableau, le deuxième aura un point de moins, le troisième deux points de moins...

### Règles particulières :

1. Les relais et les interclubs donneront à tous les participants les points attribués au premier.
2. Tout coureur terminant une course hors challenge de 30 km ou plus recevra un bonus fixe de 30 points.

## Contact

Pour toute question, remarque, contestation ou pour avertir d'un résultat de course, vous pouvez contacter le comité, composé de Guy Levacq, Marc Xhonneux, Jérémie Vandebussche et Marco Codutti ([run-for-resc@googlegroups.com](mailto:run-for-resc@googlegroups.com)).